

<b>DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE</b> ----- <b>Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois</b>	<b>EXTRAIT</b> <b>DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE COMMUNAUTE DE COMMUNES USSES ET RHONE</b>  <b>Séance du 11 juin 2019</b>
<b>Nombre de Conseillers :</b>  En exercice : 37 Présents : 35 Absents : 0 Pouvoirs : 2 Votants : 37 Pour : 36 Contre : 0 Nul : 0 Abstention : 1  <b>N° CC 125/2019</b>	<p>L'an <b>deux mille dix-neuf</b>, le onze juin à <b>vingt heures</b>, le Conseil Communautaire Ussets et Rhône dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Contamine-Sarzin, sous la présidence de <b>Monsieur Paul RANNARD</b></p> <p><b>Date de convocation</b> : 05 Juin 2019</p> <p><b>Présents</b> : Mesdames Carine LAVAL, Sylvie TARAGON, Estelita LACHENAL, Marthe CUTELLE, Carole BRETON, Mylène DUCLOS, Corinne GUISEPPIN, Anne-Marie BAILLEUL, Paulette LE NORMAND, Christine VIONNET. Messieurs Bernard THIBOUD, Patrick BLONDET, Grégoire LAFEVERGES, André-Gilles CHATAGNAT, Alain CAMP, Paul RANNARD, Louis CHAUMONTET, Emmanuel GEORGES, Thierry DEROBERT, Christian VERMELLE, Alain CHAMOSSET, Joseph TRAVAIL, André BOUCHET, Jean-Paul FORESTIER, Jean-Louis MAGNIN, Bernard REVILLON, Bruno PENASA, Jean VIOLLET, Bernard CHASSOT, Alain LAMBERT, Michel BOTTERI, Gilles PILLOUX, Guy PERRET, Stéphane BRUN, Jean-Yves MÂCHARD.</p> <p><b>Pouvoirs</b> : Messieurs Gilles PASCAL donne son pouvoir à Carole BRETON, Pascal COULLOUX donne son pouvoir à Christian VERMELLE.</p> <p><b>Absents</b> : /</p> <p>Madame Carole BRETON est désignée secrétaire de séance</p>

**OBJET : ASSOCIATIONS – Subvention au bénéfice de la MFR de Seyssel Haute Savoie.**

Vu l'arrêté inter préfectoral n°PREF/DRCL/BCLB-2019-0010 du 18 février 2019 approuvant les statuts de la Communauté de Communes Ussets et Rhône.


Considérant que la Communauté de Communes Ussets et Rhône souhaite promouvoir l'apprentissage et, de manière générale, la formation professionnelle sur son territoire.

Le Président propose au Conseil communautaire de soutenir financièrement les deux Maisons Familiales Rurales (MFR) présentes dans le territoire d'Ussets et Rhône, soient celles sises à Francens et à Seyssel Haute-Savoie et ainsi, de contribuer à leur action quotidienne en faveur de la formation professionnelle des jeunes aux métiers administratifs et à la construction.

Il propose un soutien de 10 000 € par MFR au titre de l'exercice 2019, soit la somme totale de 20 000 €. Il précise que cette somme est prévue au budget 2019 (budget principal, chapitre 65, compte 65738).

Le Président indique avoir reçu le dossier de demande de subvention de la MFR de Seyssel. Il propose donc au Conseil communautaire d'attribuer une subvention de 10 000 € au bénéfice de la MFR de Seyssel.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :**

Envoyé en préfecture le 24/06/2019  
Reçu en préfecture le 24/06/2019  
Affiché le   
ID : 074-200070852-20190611-CC\_125\_2019-DE

**ACCORDE** le versement de la subvention de 10 000 € au bénéfice de la Maison Familiale Rurale (MFR) de Seyssel.

**DIT** que ces crédits ont été prévus au budget primitif du budget général 2019, compte 6574.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.*

*Ont signé au registre des délibérations les membres présents.*

**Pour extrait conforme,  
Le Président,  
Paul RANNARD**



*Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification*